Crise énergétique : Élisabeth Borne promet de « limiter les hausses de prix à 15% » pour le gaz et l'électricité en 2023



Article rédigé par Valeurs actuelles, le 14 septembre 2022

Source [Valeurs actuelles] : La Première ministre a organisé une conférence de presse, mercredi 14 septembre, durant laquelle elle a promis de limiter les effets de la crise au maximum.

Les beaux jours se font de plus en plus rares et l'hiver approche. Un hiver plus redoutable que jamais, alors que se profile l'une des pires crises énergétiques que la France ait connues. Mercredi 14 septembre, Élisabeth Borne a consacré une conférence de presse à cette perspective inquiétante, présentant notamment un volet de mesures pensé pour atténuer les effets de la crise sur le portefeuille des Français. Avant cela, relate Le Parisien, la Première ministre a cependant tenu à dédramatiser : « Dans les scénarios les plus probables, si chacun prend ses responsabilités et fait preuve de la sobriété nécessaire, il n'y aura pas de coupure », a-t-elle assuré, admettant tout de même qu'un « hiver particulièrement froid » pourrait compliquer la situation.

Pas de coupure donc, mais des factures de plus en plus salées. Pour en limiter l'augmentation, Élisabeth Borne a annoncé la prolongation du bouclier tarifaire. Ce dernier devrait permettre de limiter la hausse des prix à 15%, que ce soit pour le gaz ou l'électricité. Une augmentation qui « n'est pas anodine », a concédé la Première ministre, mais qui reste très inférieure à ce que connaîtraient les Français sans bouclier tarifaire. Concrètement, a-t-elle précisé, les factures devraient progresser « de l'ordre de 25 euros par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz, au lieu d'environ 200 euros par mois sans bouclier tarifaire ». Pour les foyers se chauffant à l'électricité, ce sera une « hausse moyenne de 20 euros par mois » contre 180 euros sans bouclier.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

14/09/2022 23:00